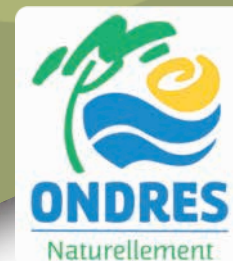


Magazine d'informations municipales
Juin 2018 / N°78



www.ondres.fr

ONDRES



À LA UNE

- 1918-2018 : appel à la population à l'occasion du centenaire (p.7)
- Conservatoire des Landes à Ondres : des nouveautés pour la rentrée (p.9)
- Carto+ Seignanx : mieux connaître et se repérer sur le territoire (p.11)
- Dossier : « Un été de nouveautés et d'idées » (p.13 à 16)
- Fête de l'enfance #2 : zoom sur le programme (p.19)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Juin 2018 / N°78

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Les remblais et dépôts illégaux, une préoccupation des élus du Seignanx
En forêt : c'est quoi ce « mikado » géant ?
L'écogeste : en vacances aussi !

05. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 30 mars 2018
Les délibérations du Conseil municipal du 27 avril 2018
Cérémonie du 8 mai : pour maintenir la mémoire vivante
1918-2018 : appel à la population pour la commémoration du 11 novembre
Une préoccupation permanente du Conseil des sages (CDS) : valoriser les espaces publics
Éco-quartier des 3 Fontaines : l'assainissement en construction
Deux collectes de sang organisées cet été
Espace intergénérationnel de loisirs : une inauguration... et beaucoup de sport !
Une 3^{ème} édition pour la Journée de la sécurité routière et de la prévention
Conservatoire des Landes à Ondres : des nouveautés pour la rentrée

10. Expression politique

Expression des groupes politiques

11. Communauté de communes

FestiMai 2018 : encore une belle édition...
Carto+ Seignanx : mieux connaître et se repérer sur le territoire

12. Économie

Les nouveaux services et professionnels installés à Ondres

13. Dossier : « Un été de nouveautés et d'idées »

Les infos du Poste de secours
Vos animations de l'été
Bientôt les Fêtes d'Ondres !
Se divertir... en déplacements doux
Du nouveau du côté de la navette de l'été !
Un marché nocturne à la plage

17. Jeunesse & sport

Des vacances « nature » pour les jeunes Ondrais !
Parcours du cœur # : marcher pour son cœur !
Centre de loisirs : handi... Cap ou pas cap ?!
Surf : le service jeunesse vous met à l'eau
Destination l'été pour l'enfance et la jeunesse !
Fête de l'enfance #2 : zoom sur le programme
Ce qu'il faut retenir pour la rentrée scolaire 2018

20. Vie locale

La Pinhèra de la Laguibe (est cap !)
Tennis Club : rendez-vous au tournoi de juillet !
Un été bien occupé pour le COS
Croisée des arts : exposition du 1^{er} au 28 août
Ondres fait son cabaret !
Joli spectacle de fin d'année pour les élèves de Pole Circus
Les Bergers du Seignanx sous les tropiques !
Les dernières nouvelles d'ECLAT
Root Spirit : spectacle de fin d'année le 16 juin !
Auto Rétro du Seignanx : passionnés et solidaires
APE FCPE : bientôt la Fête des écoles !
US Larrendart : fin de saison pour les pelotaris
FEPO : l'actualité des sections culturelles, seniors et sportives

24. Agenda

L'agenda de juin à septembre 2018
Bientôt la Semaine du théâtre !
Le Forum des associations aura lieu le 8 septembre
Après le concert du 2 juin, Fête du Conservatoire des Landes le 23 juin
Fêtes d'Ondres : invitation au repas des aînés

26. Informations pratiques

Info conso de la CSF : Les arnaques au faux support informatique se multiplient
Fêtes de Bayonne 2018 : les bus et les tarifs
La démoustication a commencé début juin
Gestion des déchets : la Communauté de communes vous offre des sacs à tri
Démarches administratives en ligne : rendez-vous sur le site de l'ANTS
INSEE : une enquête en cours

28. L'actualité ondraise en images !



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette et impression :** IBT concept, Bayonne. **Distribution :** DG Distribution, Tamos. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL



L'été arrive, c'est confirmé... Mais quand ?

L'été dernier a été pluvieux, l'automne a été pluvieux, l'hiver a été pluvieux, le printemps est pluvieux... et vous êtes nombreux depuis plusieurs mois, avec humour, à me demander à la boulangerie, au marché, ou à l'occasion d'une rencontre : Que fait la mairie pour la météo ?, Que fait le maire pour le soleil ? Etc... Ma réponse est toujours la même : malheureusement, la météo ne fait pas partie des pouvoirs du maire, sinon nous aurions déjà délibéré en Conseil municipal en faveur du soleil !

Plus sérieusement, cette météo morose pèse sur le moral de chacun d'entre nous, elle perturbe notre activité quotidienne, elle contrecarre notre envie légitime de loisirs de plein air. Cet hiver, elle a aussi retardé de nombreux chantiers. Elle a gâché de beaux moments d'échanges et de convivialité comme l'inauguration de l'espace de loisirs de Dous Maynadyes ou la fête de la nature. Elle a limité la fréquentation touristique en ce début de saison. Au final, seuls les moustiques y trouvent malheureusement leur compte, car la pluie continue retarde aussi le traitement annuel contre ces insectes indésirables.

Alors oui, nous sommes tous dans l'attente d'un été chaud et sec !

Nous sommes dans l'attente de pouvoir profiter de notre belle plage. Le service Espace Vert y a renforcé cet hiver la préservation de la dune. Nous sommes dans l'attente de pouvoir profiter de nos habituelles sorties estivales. Le programme des fêtes d'Ondres est en cours de distribution (n'hésitez pas à accueillir comme il se doit les jeunes qui vous le portent chez vous). Vous y découvrirez les nouveautés de l'année concoctées par Anim'Ondres. Et cet été, en plus des traditionnelles Casetas, courses de vaches et mercredi de la pelote, tous les mardis soir, l'association du personnel municipal organisera un marché artisanal nocturne à la plage.

Enfin, pour profiter pleinement de cet été, la navette de la plage devient la navette de l'été ! En effet, la commune (en partenariat avec les principaux hébergeurs touristiques) va étoffer son service de bus. En plus de la desserte de la plage en journée, vous pourrez vous rendre en bus à tous les événements en soirée pendant tout l'été. Une nouvelle étape est franchie pour limiter les déplacements de courte distance en voiture et résorber les stationnements sauvages engendrés par ces manifestations. Cet été Ondres méritera en plus sa signature « *Naturellement* ».

Je vous souhaite donc à tous un bel été ensoleillé.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

LES REMBLAIS ET DÉPÔTS ILLÉGAUX, UNE PRÉOCCUPATION DES ÉLUS DU SEIGNANX



Le 12 janvier 2018, une entreprise du Pays Basque est mise en demeure, par arrêté préfectoral, de remettre en état et d'enlever la totalité des déchets déposés, de façon illégale, sur une parcelle agricole du Seignanx. L'accord donné par le propriétaire n'enlevant pas la nature illégale du dépôt. Cette décision du Préfet, tant attendue par les collectivités locales et les défenseurs de l'environnement, est un message à destination des entreprises habituées à ces pratiques, pour que cela

cesse. Les travaux du bâtiment et de voirie engendrent des problèmes d'évacuation de matériaux. Qu'ils soient considérés comme inertes ou pas, ces matériaux sont des déchets au regard de la réglementation et doivent être déposés dans des installations dédiées. Les dépôts issus des travaux du bâtiment, qu'ils soient composés exclusivement de terre, ou d'un mélange de terre, de béton, ferraille et autres gravats, sont de nature à produire des effets nocifs et à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, s'ils sont réalisés de façon sauvage. Ainsi, avant tout remblai, il convient de se renseigner sur les règles en vigueur :

- sur la classification de la parcelle au titre des espaces naturels. Les espaces sont consultables sur le site internet <http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>
- sur la présence de zones humides ou de

cours d'eau car ils sont protégés au titre de la loi sur l'eau. Se renseigner auprès des Services de la Police de l'Eau des Landes.

- sur la présence d'espèces protégées car leur destruction est soumise à autorisation et à compensation. Les espèces et leurs statuts sont consultables sur le site internet <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- sur la classification de la parcelle au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune où le remblai est projeté.
- de s'occuper, éventuellement, du permis d'aménager et de la déclaration préalable.

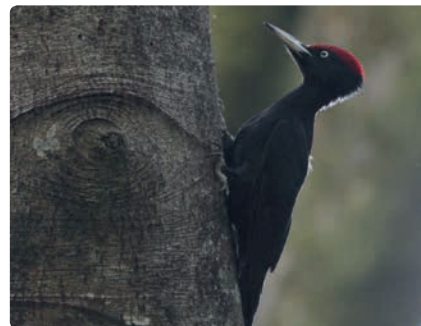
La lutte contre les décharges sauvages est un des axes de travail de la commission environnement de la Communauté des communes et une préoccupation pour les élus du Seignanx... Préserver notre cadre de vie, c'est l'affaire à tous ! ■

EN FORÊT : C'EST QUOI CE « MIKADO » GÉANT ?



Certains d'entre vous se demandent certainement pourquoi cette parcelle (cf. photo) n'est pas entretenue. En fait c'est un choix que l'ONF et la commune ont fait il y a quelques années. Il y a 6 ou 7 ans les pins de cette parcelle communale ont été contaminés par un champignon s'attaquant aux pins. Une fois le champignon introduit dans le sol il est très difficile de s'en débarrasser et le pin ne peut plus être exploité. Le choix a été fait de

préserver les parcelles alentours en creusant une douve et en traitant cette douve. Mais les problèmes ont parfois de « bon côté », l'état malade de ces pins est un refuge pour nombre d'espèce d'oiseaux, notamment une espèce protégée : le Pic noir. C'est le plus grand des pics (40 cm). Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque chez le mâle, la femelle pour sa part présentant seulement une tache rouge à l'arrière de la calotte. Il fait son nid dans les troncs d'arbre et se nourrit d'insectes et de larves prélevés par perforation sous l'écorce. C'est le bruit de « tambourinage » que l'on entend



parfois lorsqu'on se promène en forêt. Ces arbres sont surveillés régulièrement, et abattus si besoin, tout en préservant autant que possible l'habitat de ses hôtes. ■

L'ÉCOGESTE : EN VACANCES AUSSI !

Nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience de la fragilité de la planète, des dégâts que nous avons déjà faits, et que quelques écogestes peuvent contribuer à préserver notre environnement. Ainsi, à l'aube des vacances estivales, voici un petit rappel des écogestes de base (à emmener aussi dans sa valise) :

- Respecter et préserver l'environ-

nement et les écosystèmes locaux (flore, faune, etc.).

- Respecter les signalétiques malgré votre curiosité (zones protégées et interdites d'accès, etc.)
- Privilégier les transports propres ou collectifs pour se rendre en vacances et se déplacer durant ses vacances.
- Sur la plage et en randonnée, ne laissez

jamais de déchets derrière vous.

- Toujours sur la plage, privilégiez les laits protecteurs plutôt que les huiles, car ces dernières en formant un écran à la surface de l'eau empêchent la photosynthèse, pourtant essentielle à la vie.
- Enfin, dans vos achats, favoriser l'économie locale pour vos courses et vos souvenirs de vacances. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Subventions 2018 aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer 52 270 € aux différentes associations de la commune.

En dépit des contraintes budgétaires qui sont toujours plus fortes d'année en année et du choix qui a été fait par la majorité de ne pas augmenter les impôts locaux pour la neuvième année consécutive, à la différence de nombreuses communes, les élus ondras ont décidé de maintenir, voire d'augmenter, le soutien financier accordé aux associations de la commune.

Cette décision a été prise dans la concertation, après l'examen en commission des sollicitations de toutes associations ondras, qu'elles aient un objet sportif, culturel, social ou éducatif. Ces subventions permettent le plus souvent de couvrir les frais de fonctionnement courants des associations concernées. Elles permettent de limiter le montant des cotisations demandées aux adhérents.

Il faut aussi rappeler, ce qui paraît évident à Ondres, mais n'est pas systématique dans d'autres communes, la mise à disposition gracieuse d'équipements municipaux pour ces mêmes associations. C'est grâce à ce double soutien, que les bénévoles de ces associations peuvent se concentrer sur l'essentiel, faire partager leur activité au plus grand nombre.

2 Engagement d'une procédure de biens vacants et sans maître - chemin du Guit

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'engager une procédure de bien vacant et sans maître pour les parcelles cadastrées section AI n°0018 et 0020.

Dans le cadre du plan pluri-annuel d'investissement en matière de voirie, les élus accompagnés par les techniciens étudient le réaménagement des chemins du Guit, des bambous, de Lahiton, de Hounidey et de l'avenue du Docteur Lesca.

Pour tout ce secteur de la commune, un avant-projet sommaire a été dessiné par un bureau d'étude puis discuté en commission de travail. Ce premier document permet de préciser les emprises nécessaires pour améliorer le fonctionnement des déplacements et de stationnement. Il fait parfois apparaître la nécessité d'acquisition de tel ou tel espace en bordure de la voie existante. Chemin du Guit, plusieurs bordures sont ainsi en cours d'acquisition à l'amiable et une parcelle pose souci car elle n'a plus de propriétaire identifié... C'est rare mais pas si exceptionnel que cela pour des parcelles en bordure de voie ou sous des chemins très anciens comme celui du Guit. D'où la procédure administrative lancée par les élus qui consiste à rechercher des héritiers potentiels pour cette parcelle. Ensuite, en l'absence de définitive de propriétaire, la parcelle sera intégrée au patrimoine communal.

Réaménager une rue est parfois, un long chemin semé d'embûches souvent imprévues, ce qui explique aussi les délais, légitimement considérés comme longs par les riverains.

En fin d'année, une concertation sera lancée avec les riverains de ce quartier, l'objectif étant d'inscrire ces travaux au budget 2019 de la commune. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 **Projet de bibliothèque : approbation du dossier PRO/DCE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 5 abstentions (Jean-Charles BISONE ; Colette BONZOM ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARRIE ; Françoise LESCA)

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises pour la transformation et l'agrandissement de la bibliothèque établi par l'Atelier ARCAD Architectes dont le montant prévisionnel des travaux global est estimé à 397 673.75 € HT soit 477 208.50 € TTC.

Le projet de bibliothèque avance...

Nouvelle étape franchie pour le projet de déplacement et d'extension de la bibliothèque d'Ondres. Le cabinet d'architectes qui a été retenu par la commune a rédigé le dossier de consultation des entreprises du bâtiment qui vont pouvoir se porter candidates pour réaliser le projet. Ainsi, les entreprises concernées pourront être sélectionnées avant l'été. Les premiers travaux de terrassement et de réseaux pourront être réalisés pendant l'été et ainsi ne pas impacter la vie quotidienne de l'école maternelle qui jouxte le site de la future bibliothèque.

Si la construction ne connaît pas de retard, la nouvelle bibliothèque pourra ouvrir ses portes au public à la Toussaint 2019. Et, enfin, Ondres disposera d'une bibliothèque adaptée aux besoins des lecteurs d'une commune de 5 000 habitants. L'accueil des enfants (de 2 à 10 ans) sera amélioré avec en particulier un espace Ludothèque. Pour le « grand

public », la découverte des ouvrages sera facilitée, un coin lecture sera aménagé (pour les périodiques en particulier). La bibliothèque disposera aussi d'un vaste espace destiné à accueillir des expositions temporaires. En un mot, un véritable lieu de rencontre, d'échanges, de vie.

2 **Signature de la convention 2018 avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat 2018 entre la Commune d'Ondres et l'Association d'Aide Familiale et Sociale, ci-après annexée, et notamment le versement d'une participation financière au titre de la crèche familiale et du relais assistantes maternelles

AUTORISE Monsieur le Maire à signer

ladite convention

En plus des services rendus aux parents ondras au sein de la Maison de la Petite Enfance, la commune adhère depuis plusieurs années à l'Association d'Aide Familiale et Sociale (AAFS) afin d'offrir un service de crèche familiale et de relais d'assistantes maternelles. Cette association, basée à Anglet, intervient dans toutes les communes du bassin de vie de Bayonne. En contrepartie de ces services, la commune s'engage à participer financièrement, sous forme de subvention, au fonctionnement de cette association.

Cette association propose des services de garde complémentaires à ceux de la Maison de la Petite Enfance, en particulier des horaires de garde « atypiques ». En 2017, une cinquantaine de familles ondras ont utilisé ces services de la crèche familiale et du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles).

La subvention maximale s'élève à 45 850 € répartie en :

- 38 400 € pour le fonctionnement de la crèche familiale,
- 7 450 € pour le fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles,

Cet engagement financier conséquent, en supplément de celui de la Maison de la Petite Enfance, manifeste aussi, la volonté des élus de faire de l'enfance et de la jeunesse, une priorité renouvelée chaque année. ■



CÉRÉMONIE DU 8 MAI : MAINTENIR LA MÉMOIRE VIVANTE

Le 8 mai se tenait la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1945. Un temps de recueil et de souvenir afin de ne jamais oublier que la paix reste quelque chose de fragile. En cette matinée de commémoration ; aux côtés de M. René Audonnet, président de la FNACA (anciens combattants) ; le Maire, M. Éric Guilloteau s'est exprimé : « *Il nous faut honorer cette mémoire pour la maintenir vivante pour qu'elle ne soit pas déformée, détournée ; mais aussi pour qu'elle continue de servir de leçon pour aujourd'hui et demain. Évoquer les horreurs de guerre pour rappeler aux jeunes consciences combien la paix est belle mais fragile. Se souvenir de l'exode de*



1941, pour mieux comprendre celui des syriens d'aujourd'hui ». Célébrer la paix et préserver la mémoire, deux objectifs

que tentera d'atteindre la manifestation prochaine du centenaire du 11 novembre (cf. ci-dessous). ■

1918-2018 : APPEL À LA POPULATION POUR LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Parce que construire l'avenir c'est, aussi, savoir tirer les leçons du passé, la municipalité souhaite, à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, donner de l'écho au devoir de mémoire lors d'une journée de commémoration. Il s'agit, pour chacun, de célébrer la paix et de faire vivre la solidarité comme fondements de notre société. À ce titre, nous tenons à ce que la journée du 11 novembre 2018 soit non seulement un moment de recueillement, de souvenir, mais aussi un moment festif intergénérationnel. Ainsi les services municipaux, en collaboration avec différents partenaires associatifs et

institutionnels, préparent d'ores et déjà cette commémoration. Un travail autour de poèmes de Guillaume Apollinaire avec la mise en place d'ateliers de calligraphie, la réalisation d'une vidéo sur la jeunesse de l'époque, l'organisation d'un bal populaire, la participation d'enfants de l'école élémentaire à la cérémonie du 11 novembre, sont notamment prévus. Il est également envisagé de réaliser une exposition sur la période 1914/1918 qui sera présentée à la salle Capranie. Afin que celle-ci soit suffisamment représentative, **la municipalité appelle les Ondrais qui le souhaitent à étoffer cette exposition à l'aide de photos, courriers ou objets de cette époque.** Pour plus d'informations vous pouvez dès aujourd'hui prendre contact avec le service culturel au 05 59 45 30 06. Afin d'éviter tout oubli ou omission, **nous invitons également les familles des soldats ayant participé à cette guerre à se faire connaître auprès du service état civil.** L'idée étant de pouvoir faire une présentation de ces soldats, de leurs parcours, et si possible de leurs descendants lors de la cérémonie du 11 novembre 2018. Les services municipaux ont déjà commencé à faire des recherches à partir de la liste des soldats dont le nom est inscrit sur le Monument aux morts :

ANDRÉ Gratién	BADY Louis
BEGARDS Pierre	BERTIN Gabriel
CASTAINGS Jean	CAMY Jean
CAMY Laurent	CARTY Maurice
CARTY Arnaud	CASTEIG Dominique
CLAVERIE Jean-Baptiste	CLAVIERES Bernard
COUSSEAU Etienne	DARAMY Dominique
DESCLAUX Etienne	DESPERGES Joseph
DESPERGES Emile	DESTRIBATS Etienne
DESTRIBATS Alexis	DENAIIS Charles
DUBARRY Pierre	DUCASSOU Charles
DUCOM Jean	DUCOM Paul
DUFAU Bernard	DUPREUILH Bertrand
DUPREUILH Adrien	DUPREUILH Laurent
DUPREUILH Auguste	FEUILLERAT Alphonse
GARAT Laurent	GARAT Etienne
HARGOUS Pierre	LABAT Etienne
LABARTHE Emile	LABEYLIE Jean
LACROIX Jean-Baptiste	LAMAISON Jean
LANUSSE Pierre	LAMOTHE Jean
LANGON Léon	LARTIGAU Pierre
LASSERRE Louis	LAUGA Pierre
LAYANT Jean-Baptiste	LESCA Nicolas
LESCA Etienne	LESCA Charles
MAISONNAVE Jean	MAISONNAVE Etienne
MICHEL Pierre	PAU Jean-Baptiste
PEYRESAUBES Pierre	POUGEL Pierre
POUY Etienne	PRUDET Pierre
PUYAU François	RECART Jean-Baptiste
SAINT-ANDRÉ Pierre	SARRAUTE Léon
SARRAUTE Jean	SORHAÏTS Pierre
SURVIELLE Maurice	

La participation de tous fera de cet événement une occasion supplémentaire d'affirmer notre attachement aux valeurs citoyennes. ■

UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE DU CONSEIL DES SAGES (CDS) : **VALORISER LES ESPACES PUBLICS**



Depuis plus d'un an, le CDS réfléchit sur un sujet qui intéresse le quotidien de tous les Ondrais : la valorisation des espaces publics (commission VESPAC). Il s'agit, pour cette commission, d'être source de propositions pour la mise en valeur des espaces publics (bourg, forêt, espaces verts, plage...). La démarche est la suivante : déplacement sur site, constats visuels et reportages photographiques, analyse des constats avec répartition de nos préconisations en 3 rubriques (valorisation, sécurité et interventions légères, avec une attention particulière pour les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite), rencontres avec les élus et services techniques compétents pour leur exposer notre approche. Pour faciliter la mise en œuvre de la démarche, les Sages ont décidé de sectoriser la commune.

Dans un premier temps, le CDS a travaillé sur la plage, au sein de la sous-commission « Valoplage », puis s'est préoccupé du centre-ville.

➤ VALOPLAGE :

À ce jour, nous pouvons constater que la quasi-totalité du premier volet de nos observations et préconisations a été mise en œuvre par la Mairie.

A titre d'exemples (non exhaustifs) :

- L'accès aux solariums du front de mer a été largement amélioré. Ainsi, les PMR, les poussettes peuvent désormais profiter pleinement de cette réalisation.
- Nous notons avec satisfaction « *qu'un tapis pour rampe d'accès à la plage côté Nord sera acheté et déroulé pour faciliter l'accès à la plage à l'approche de chaque saison estivale* » (cf. dernier magazine municipal).

- Des cendriers, des poubelles, des distributeurs de sacs pour déjections canines... ont été installés.

➤ VESPAC Centre-ville :

Nous avons procédé à la phase de constatations et à leur analyse. Lors d'une première réunion au mois d'avril avec les élus et les services techniques compétents, les Sages ont présenté le résultat de leurs réflexions. Très fructueuse, cette réunion s'est terminée par un déplacement sur la place Feuillet et ses alentours, afin de confronter les avis des uns et des autres.

Nous avons pu constater, dès la semaine suivante, un premier tracé au sol destiné aux piétons et PMR (grandes flèches blanches au sol) pour orienter leur déplacement. La démarche sera prochainement étendue aux autres secteurs de la commune.

Le Conseil des sages.



ÉCO-QUARTIER DES 3 FONTAINES : L'ASSAINISSEMENT EN CONSTRUCTION



En avril dernier, en même temps que le précédent bulletin municipal, vous avez

reçu « La lettre des 3 Fontaines », la lettre d'information sur l'éco-quartier du même nom, que vous recevrez dorénavant et pendant six ans au rythme de deux numéros/an. Ce support de communication dédié au nouvel éco-quartier d'Ondres permet de vous donner l'information relative à l'avancée des projets. Actuellement, les travaux suivent le calendrier malgré une météo capricieuse et pluvieuse qui ne facilite pas le chantier. Ainsi, la base de vie a été installée et

le terrassement est quasiment achevé pour la première tranche. Les travaux de réseaux d'assainissement ont également débuté et suivent leur cours. Au fur et à mesure, vous pouvez retrouver toute l'information relative à l'éco-quartier des 3 Fontaines sur www.les3fontaines.fr. À noter, pendant la durée des travaux, le long du chantier sur l'avenue du 8 Mai 1945, la vitesse est limitée à 30 km/h sur une distance matérialisée sur place de 200 mètres. ■

DEUX COLLECTES DE SANG ORGANISÉES CET ÉTÉ

Le 20 juillet 2017, la salle Dous Maynadyes accueillait une collecte de sang organisée l'Établissement français du sang (association pour le don de sang bénévole) en partenariat avec la commune d'Ondres. Une première édition qui connaissait alors un vif et franc succès avec quelque 55

personnes prélevées entre 10h et 13h30 dont 23 nouveaux donneurs. Face à cette réussite, la municipalité a souhaité mettre à nouveau en place non pas une, mais deux collectes de sang. Pour rappel, la France manque continuellement de sang, donner son sang lorsqu'on le peut est

donc un acte citoyen de premier ordre ! Ainsi, notez que si vous le pouvez, vous pourrez donner cet été votre sang à Ondres : le lundi 30 juillet à partir de 10h et jusqu'à 13h, et le lundi 6 août sur le même créneau horaire. Rendez-vous est donné salle Dous Maynadyes ! ■

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL DE LOISIRS : UNE INAUGURATION... ET BEAUCOUP DE SPORT !

Le 28 avril, c'est une inauguration très sportive qui s'est tenue à l'espace intergénérationnel de loisirs en présence du Sous-préfet des Landes, M. Lucien Giudicelli. Et quoi de plus logique pour inaugurer un espace de sports et de loisirs, que de le faire une boule de pétanque en main et un ballon au pied ! Ainsi, Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Maire Éric Guilloteau, et Monsieur le député Lionel Causse, ont pu s'essayer aux tirs de précision le temps d'un parcours sportif et inaugural, avant d'aller couper le ruban. Toute l'après-midi, les participants ont pu profiter d'animations sportives et de démonstrations, mais



également participer aux Parcours du cœur (cf. page 17). Une jolie journée pour

un équipement qui a déjà trouvé ses publics de tous âges ! ■

UNE 3^{ÈME} ÉDITION POUR LA JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA PRÉVENTION

Pour la troisième fois, Ondres et sa Police municipale organisent vendredi 21 septembre 2018 sa Journée de la sécurité routière et de la prévention. Cette journée, tenue de façon biennale, a pour vocation

de sensibiliser chacun aux dangers que peut représenter la route si l'on n'est pas prudent. Organisée à l'attention de toutes les tranches d'âges, cette journée est en entrée libre et se tiendra salle Capranie.

Au programme : simulateur, piste d'éducation routière, éco-conduite, prévention des risques, etc. Le programme sera davantage détaillé dans le magazine municipal de septembre. À suivre ! ■

CONSERVATOIRE DES LANDES À ONDRES : DES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE



Nouveautés, diversité et proximité seront assurément les maîtres-mots de cette rentrée 2018 du Conservatoire des Landes à Ondres ! Pour rappel, depuis la rentrée scolaire 2016, la commune a étendu son partenariat avec le Conservatoire des Landes et accueille de nouveau des cours de musique. Deux années plus tard, suite à l'enthousiasme des apprenants pour ces cours, ces derniers seront

étoffés dès septembre 2018, avec deux soirées d'enseignement par semaine (contre une à l'heure actuellement). Les lundis et vendredis en fin de journée (horaires à venir), les passionnés de musique auront rendez-vous à Ondres pour des cours d'instruments à cordes et d'instruments à vent. Ainsi, une nouvelle classe d'éveil musical accessible en grande section de maternelle sera

ouverte à Ondres. Une classe « *tutti* » pour instruments à cordes (permettant de jouer en groupe) sera également initiée sur la commune et rendue accessible dès le CE1. Plus largement, la rentrée 2018 signera la naissance d'un Pôle musical Ondres/Labenne, même pour le 2^{ème} cycle, ce qui évitera de faire des kilomètres pour suivre son cours de musique. Retrouvez toutes les informations (cours, tarifs selon quotient familial) sur le site du Conservatoire : www.conservatoire40.fr. Les inscriptions sont ouvertes dès le 18 juin 2018 directement en ligne via le site web. Le Conservatoire sera également présent le 8 septembre au Forum des associations d'Ondres. Pour rappel, le Conservatoire des Landes, labellisé par le ministère de la Culture, a pour mission d'assurer la proximité géographique d'un enseignement musical de qualité. Informations : Conservatoire des Landes – Pôle Sud – Tyrosse : 05 58 77 10 00. ■

LA VIE ASSOCIATIVE FAIT BATTRE LE CŒUR D'ONDRES

Souvent, les nouveaux habitants nous disent : « *nous nous sommes installés à Ondres pour son cadre naturel, mais ce que nous apprécions encore plus c'est la richesse de sa vie sociale* ». Cette richesse, elle est due en grande partie au dynamisme de nos associations. Et qui dit association, dit bénévoles.

Quel que soit l'objet de leur association, sportif, social, culturel, tous ces bénévoles donnent de leur temps, de leur énergie, souvent de leur argent pour que leurs membres participent aux activités proposées.

Cet engagement est parfois visible de tous, quand la lumière se porte sur les Fêtes d'Ondres, les Casetas, la Fête des écoles, les mercredis de la pelote, les Courses de vaches ou Entre danses...

Mais cet engagement se concrétise aussi dans l'ombre, au quotidien, toute l'année pour assurer du soutien scolaire, laver des maillots, distribuer des produits locaux, collecter des vêtements ou rem-

plir des dossiers administratifs...

Ce sont des valeurs de partage, de solidarité, d'altruisme qui animent ces bénévoles, le sentiment que c'est ensemble que l'on progresse, que l'on s'enrichit. Ils font vivre « *la cité* » et à ce titre, leur engagement est « *politique* » au sens grec du terme.

Cependant, ici comme ailleurs, le bénévolat connaît des difficultés. Certaines associations, comme Anim'Ondres, le F.E.P.O. hier ou l'A.S. Ondres aujourd'hui, peinent à renouveler leur « *cadres* »... Ce phénomène, n'est malheureusement pas nouveau, mais il s'aggrave. C'est pourquoi, il est de la responsabilité des élus, non pas de remplacer les associations par des services municipaux, mais de faciliter la vie de ces bénévoles.

Notre majorité est particulièrement consciente de ce souci, sans doute parce que chacun d'entre nous est, ou a été, bénévole. Soutenir nos associations, cela passe par des subventions et surtout,

par la mise à disposition d'équipements publics pour permettre aux uns et aux autres, de se réunir, de pratiquer leurs activités, de mener des actions lucratives... Il s'agit aussi de les accompagner en matière de formation et de réglementation pour leur faciliter la gestion de l'association.

On dit souvent que le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. On pourrait ajouter les associations sont la richesse de tous. Alors collectivement, soyons vigilants, nos associations sont fragiles ; collectivement, engageons-nous pour faire fructifier cette richesse ! ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays,
M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso,
B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet,
I. Chaise, A. Artigas,
A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf,
P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges,
H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

Le CIAS, service de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, est une compétence de la Communauté de Communes du Seignanx présidée par M. GUILLOTEAU.

A partir de juin la participation des bénéficiaires subira une augmentation notable, allant jusqu'à + 58 %. Cette décision est-elle justifiée ? A en croire notre Maire il s'agit de rendre ce service équitable en ajustant les revenus aux aides accordées. Ceci pourrait être compris, mais quand on

observe la nouvelle grille tarifaire on peut en douter, sachant que le levier de l'augmentation est déclenché dès un revenu de 1019 € par mois pour une personne seule.

On qualifie M. Macron de président des riches, des très riches. Le Maire considère qu'à partir de 1 019 € de revenus on est assez riche pour avaler un supplément de 6 % de participation à l'aide sociale. A partir de 1 800 € on est très riche et on peut supporter une hausse de 58 %.

Plus surprenante, la méthode. Les bénéficiaires ont reçu un courrier les enjoignant de se déterminer avant fin mai et rédigé comme suit : « *Sans retour de votre part à cette date, le service sera suspendu dans l'attente de votre décision* »

Invitation à aller dans le privé, qui, au regard de cette hausse devient moins cher que le public ! ■

Caroline Gueraud-Camy,
Gilles Baudonne.

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

Les Ondrais nous interpellent sur...

Sous l'effet d'une pression démographique galopante, les promoteurs sont à Ondres, c'est même un eldorado pour eux, et ça continue.

L'éco quartier des Trois Fontaines présenté comme une alternative à une urbanisation désordonnée, et incontrôlée, permettrait de maîtriser ce développement mais...

Où est la maîtrise avec des construc-

tions de plus de 400 logements sans l'infrastructure qui va avec, on voit déjà l'encombrement route de St Martin ? (Qui donne sur l'accès à l'école primaire) Où est la maîtrise quand on constate avec inquiétude l'état des routes existantes même si « *c'est provisoire* » Trous, fissures, est-ce le nouveau moyen pour obliger les automobilistes et usagers à ralentir ? Le danger étant à chaque angle de rue, sortie Carrefour City, sortie Etienne Castaing. Pas de panneaux

rappelant de limiter la vitesse à 30 Km puisque « *Ondres* » est devenu une ville. Une ville qui nécessite une certaine éducation, une certaine éthique à respecter par tous pour les déplacements internes. Où est la maîtrise si, pour faire face à un tourisme toujours plus quantitatif que qualitatif, on met en place la navette des plages pour les touristes, plutôt que des transports collectifs pour les Ondrais ? ■

F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger,
R. Laharie, C. Bonzom.

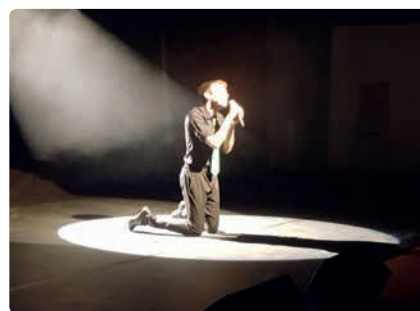
FESTIMAI 2018 : ENCORE UNE BELLE ÉDITION...



Le 26 mai s'est refermée la 21^{ème} édition du FestiMai... Ce festival éclectique qui fait vibrer le Seignanx tout mai durant ! Et cette nouvelle édition était encore une belle édition... Débutée le 4 mai dernier, elle a vu passer de talentueux artistes dans les 8 communes du territoire (Ondres, Tarnos, Saint-Martin et Saint-André de Seignanx, Biarrotte, Saint-Barthélémy, Biaudos et Saint-Laurent de Gosse). Parmi eux, Sophia Aram, Le Trottoir d'en face, la troupe d'Homocordus ou encore Max Bird, entre autres. Autour d'arts variés tels que la comédie, l'humour, la danse ou encore la



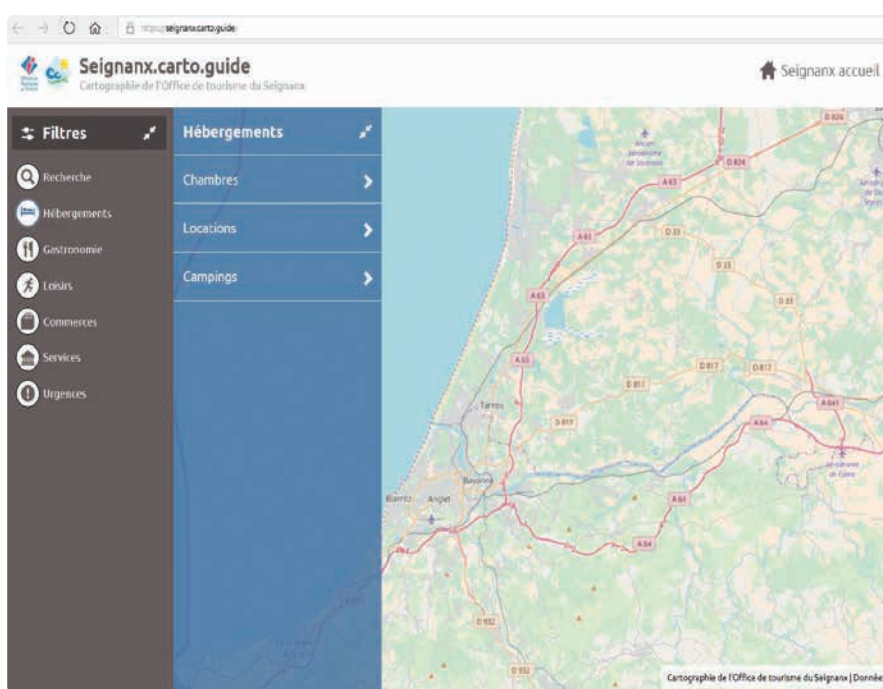
musique, tous les spectateurs en ont eu pour leurs préférences artistiques. C'est cela la marque de fabrique de FestiMai : un festival au programme éclectique... aux spectacles de qualité et aux tarifs accessibles à tous. Ce n'est donc pas sans raison que cette année, plus encore peut-être que les précédentes, les salles étaient comblées avec une moyenne d'environ 350 personnes par spectacle ! Une 21^{ème} édition qui signe une maturité. L'autre prouesse de ce festival généreux, c'est aussi de faire de salles de sport ou de murs à gauche de véritables espaces scéniques de spectacle où l'artiste et le



public prennent du plaisir. Encore une belle édition qui s'achève... À l'année prochaine ! ■

SEIGNANX CARTO GUIDE : MIEUX CONNAÎTRE ET SE REPÉRER SUR LE TERRITOIRE

Connaissez-vous le nouvel outil Seignanx carto guide ?! Cet outil de cartographie du territoire est à l'initiative de l'Office de Tourisme du Seignanx, et soutenu par la Communauté de communes du Seignanx. Accessible via l'adresse <https://seignanx.cartoguide/>, il s'agit d'une interface permettant de repérer en quelques clics les restaurants, lieux d'hébergement et de loisirs, les supermarchés, les aires de pique-nique, les pistes cyclables, etc. du Seignanx. Pour faire communiquer support papier (plan imprimé) et ce nouveau support numérique, l'Office de tourisme a édité un plan du Seignanx sur lequel tous les pictogrammes portent un numéro. Il est ainsi possible d'insérer ce numéro sur le site afin d'être guidé jusqu'à ce dernier (si l'option géolocalisation de votre téléphone est activé et que vous êtes muni d'une application gps). Pratique pour mieux connaître son territoire et s'y repérer. À découvrir et utiliser sans modération ! ■



AU COURS DES DERNIERS MOIS, LES ENTREPRISES SUIVANTES SE SONT INSTALLÉES SUR LA COMMUNE. NOUS LEUR SOUHAITONS BONNE CHANCE ET LONGUE VIE. VOUS POUVEZ TROUVER LEURS COORDONNÉES DANS LES PAGES JAUNES OU SUR LEUR SITE INTERNET.

FLORENCE ALAUX, PSYCHOMOTRICIENNE

Psychomotricienne diplômée d'état de l'Institut Supérieur en Rééducation Psychomotrice de Paris, Florence Alaux vous accueille au sein de son cabinet d'Ondres, zone de l'Arriou. Riche d'une expérience de 12 ans auprès de l'enfant,

adolescent, adulte et de personnes âgées, elle est passionnée par sa profession des primo-questionnements à l'établissement d'un projet thérapeutique commun. Le psychomotricien est un auxiliaire médical (sur prescription

médicale). Il aide son patient à retrouver un équilibre psychocorporel, à prendre conscience de son corps, à le maîtriser, à en faire un instrument capable de s'exprimer. Les séances peuvent se dérouler au cabinet ou à domicile. ■

FRANÇOIS JOURNOT, HELLO CONCIERGE

L'offre locative s'est considérablement développée ces dernières années et ce n'est pas l'attrait touristique de notre région qui contredira ce fait. « Vous louez, nous gérons ! », voici l'ADN de la société Hello concierge créée à Ondres

par François Journot. Ainsi, Hello Concierge (référéncée à l'Office de tourisme) facilite la gestion des locations courtes durées en proposant des services dédiés aux propriétaires loueurs, gîtes et chambre d'hôtes : accueil des

locataires, ménages de fin de séjour, location de draps de lit et de linge de toilette, etc. Toute l'année, c'est aussi l'entretien et la surveillance de votre bien durant vos absences. www.hello-concierge.fr ■

NICOLAS FOURNIER-CHAVEPEYRE, À L'OcéAN OU EN STUDIO

L'océan Atlantique est un espace fascinant mais aussi plein de dangers... Ainsi, lorsque l'on réside au bord de cette « grande piscine naturelle », quoi de mieux que d'apprendre à le connaître et à y nager ? C'est ce que vous propose Nicolas Fournier-Chavepeyre et sa société Natation Océane : apprendre la nage à tous âges

dans l'océan lorsqu'il offre des conditions paisibles (glacis), mais aussi apprendre les rouleaux de bord, le passage de la « barre » pour nager au large, rentrer à l'aide d'une vague ou encore l'aqua yoga. MNS diplômé, Nicolas a aussi suivi une formation de yoga (9 années de pratique) et s'est formé auprès de personnes à mobilité

réduite. Retrouvez toutes les informations sur : natationoceane.fr. Une fois les houles d'hiver entrées, c'est en studio que vous pourrez retrouver Nicolas pour des cours de batterie. Il propose des cours de batterie à destination de tous les publics : solfège rythmique, gammes, exercices de coordination, lecture de morceaux. ■

CHANTAL PLOUVIEZ, MINI-GOLF

Il ne vous aura pas échappé que depuis l'été 2017, Ondres dispose d'un mini-golf géré par Madame Plouviez. Le mini-golf d'Ondres est un bel endroit, agréable, situé à l'ombre des pins et à deux minutes de la plage. Le lieu idéal pour passer un agréable

moment où le seul but est de s'amuser et se détendre quel que soit l'âge. Par son originalité esthétique et conceptuelle, le mini-golf d'Ondres vous fera découvrir quelques sites alentours : le Phare de Saint-Jean de Luz, le Rocher de la Vierge de Biarritz, les Arènes de

Dax et son Fronton, autant de décors typiques = sur lesquels vous pourrez exercer votre swing. Après ce parcours (1h30) sportif, des tables sont à votre disposition pour un encas. À retrouver sur Facebook : mini-golf Ondres. ■

JULIE DUCASSE, AUXILIAIRE DE VIE

Après avoir été salariée d'une agence d'aide à domicile, Julie Ducasse propose désormais ses services en tant qu'auxiliaire

de vie. Des services accessibles en chèque emploi service (CESU). Avec cette activité, elle s'adresse autant aux personnes

âgées, dépendantes et handicapées, afin d'accompagner ces dernières dans leur vie quotidienne (tâches du quotidien). ■

NATHALIE LESBURGUÈRES, BIO-ÉNERGÉTICIENNE

Spécialiste du shiatsu agréée par un diplôme de l'état et le Syndicat des professionnels du shiatsu, Nathalie Lesburguères s'est formée en 2017 à la bio-énergie. La Bio-énergie est une médecine globale

naturelle et douce, issue de la médecine traditionnelle chinoise. Elle dynamise le système immunitaire et renforce le terrain avec du drainage et rééquilibrage, un peu comme l'acupuncture mais sans les

aiguilles. La bio-énergétique se pratique habillée, dans une tenue souple. Elle permet de retrouver l'équilibre, la confiance en soi, de supprimer les doutes, la fatigue et le stress. <http://shiatsu.eklablog.com/>. ■



DOSSIER : « UN ÉTÉ DE NOUVEAUTÉS ET D'IDÉES »



Nous vous le confirmons : tôt ou tard, faute d'avoir eu un véritable printemps, l'été arrivera bel et bien ! Alors, afin de s'en donner un petit avant-goût, nous vous proposons de plonger dans le dossier estival de votre magazine municipal. Il vous présente les essentiels de la saison à venir.... Et, comme de coutume, cet été sera bien occupé tant pour les associations, les services communaux

ÉDITORIAL

En vacances, chez soi...

que l'ensemble des Ondrais. D'années en années, les acteurs associatifs et la municipalité œuvrent en effet à ce que l'été à Ondres soit toujours plus animé et, pour tous ses habitants : synonyme de douceur de vivre dans un environnement naturel préservé, de commodité dans les déplacements en favorisant les moyens de transports collectifs ou non-polluants, d'accessibilité pour tous (accès aux terrasses pour les personnes à mobilité réduite, nouveau tapis pour les poussettes) et de loisirs à portée de pas (ou de navette de l'été !).

Ainsi, ce dossier vous présentera les dates clés de la surveillance de baignade pour laquelle une équipe de 10 membres –comme l'an passé- a été composée. Cette équipe, emmenée par Christophe Casbas, le chef de Poste, est déjà à pied d'œuvre puisque la surveillance de la plage débute ce 16 juin.

Outre la plage d'Ondres, ce dossier fait la part belle aux animations de votre

commune qui, cet été, s'étoffent. Il y aura les rendez-vous traditionnels et attendus, bien sûr, mais aussi quelques nouveautés comme les marchés nocturnes à la plage, entre autres. Des nouveaux temps forts qui feront, assurément, des émules. L'espace intergénérationnel de loisirs inauguré en avril sera également, à n'en pas douter, un haut lieu de détente et de sport cet été.

Mais il manquerait un point d'importance... si la navette gratuite restait uniquement la « navette de la plage ». Ainsi, pour accompagner ces nouveautés, cette année elle devient la « navette de l'été » et sillonnera les rues ondraises, vous emmenant à la plage et à tous ces événements estivaux. L'essayer, c'est l'adopter ! Ainsi, si vous ne partez pas en voyage cet été, des découvertes seront aussi à la clé, ici, à Ondres... En vacances, chez soi. Bel été à tous !

Éric Bessé

Adjoint au développement touristique



LES INFOS DU POSTE DE SECOURS

Malgré la météo maussade, du côté du Poste de secours, les préparatifs vont bon train ! La surveillance de la plage aura lieu pendant trois mois, du 16 juin au 16 septembre inclus. Trois grandes périodes avec des horaires spécifiques :

- Du 16 juin au 6 juillet de 12h à 18h30
- Du 7 juillet au 2 septembre de 11h à 19h
- Du 3 septembre au 16 septembre de 12h à 18h30

En choisissant de vous rendre à la plage durant ces horaires, vous pouvez ainsi profiter des bienfaits de l'océan, en toute sécurité. Pour veiller à ce que la plage soit un moment de sérénité, c'est une équipe de secours composée de 10 membres, 7 nageurs sauveteurs

civils et 3 CRS qui sera sur place. Une équipe mixte dont les membres sont tous titulaires de qualifications permettant d'assurer la surveillance de la baignade. Chacun a également validé son stage en mer organisé par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL). Le chef de Poste civil, Christophe Casbas, sera assisté par un adjoint au chef de Poste, Guillaume Mazau. Les CRS, quant à eux, seront présents du 6 juillet au 2 septembre. L'équipe sera alors sous la direction de Cédric Plantier. Notez que le Poste de secours d'Ondres est équipé d'un défibrillateur semi-automatique pendant les heures de surveillance. ■



ANIMATIONS DE L'ÉTÉ : TOUT UN PROGRAMME !



L'été, il y a la plage... mais il y a aussi une kyrielle de manifestations qui sont autant de moments de partage, de sport et de rires ! En 2018, il y aura des temps forts, nombreux, puis des nouveautés, aussi. Du côté des manifestations com-

munes, vous avez rendez-vous au fronton le vendredi 13 juillet à 19h avec les Casetas. Année après année, le concept fait des émules : grâce au concours des associations, vous pourrez découvrir des spécialités culinaires au tarif de 4 euros l'assiette et les déguster en musique ! Vous pourrez même vous y rendre et revenir en navette (cf. article navette de l'été). Outre les Casetas, la commune reconduit la Fête de la dune le 25 août, événement qui s'achèvera par un feu d'artifice ! Programme à venir. Vous aurez aussi rendez-vous avec les Courses de vaches organisées par le Foyer. Elles auront lieu tous les lundis du 9 juillet au 27 août : les lundis 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20, 27 août à 21h au stade municipal.

Une occasion d'admirer le « ballet » des artistes de la Ganaderia D.A.L. L'association U.S Larrendart perpétue elle-aussi la tradition et propose ses « Mercredis de la Pelote ». Les 11 et 18 juillet, ainsi que les 1, 8, 15 et 22 août à 21h, rendez-vous au Complexe Larrendart. Enfin, cet été, outre les traditionnels marchés du dimanche matin, il y aura le marché du terroir organisé par l'Office de tourisme et la commune, place Richard Feuillet le vendredi 31 août. De plus, le COS de la Mairie met en place des marchés nocturnes à la plage (cf. page 16). Et si vous êtes plutôt danse, c'est avec le spectacle Borlesca que vous aurez rendez-vous salle Capranie (cf. page 21). Il n'y aura pas de quoi s'ennuyer ! ■



BIENTÔT LES FÊTES D'ONDRES !

Elles nous rappellent souvent combien les années passent vite ! En effet, c'est (déjà) bientôt les Fêtes d'Ondres ! En 2018, elles se tiennent du vendredi 29 juin au lundi 2 juillet. Organisées par le Comité des Fêtes, Anim'Ondres, en partenariat avec la Mairie, elles vous proposent comme de coutume bonne humeur, bonne musique, convivialité et des temps forts pour tous les goûts ! Après la traditionnelle cérémonie d'ouverture où Monsieur le Maire remet les clés au Comité des fêtes, les rendez-vous s'enchaînent avec, vous le verrez dans le programme officiel (que vous avez très certainement déjà chez vous !) quelques nouveautés bien inspirées pour petits et grands : un toro de fuego qui, en clôture des fêtes (1^{er} juillet à 23h30), vient remplacer le feu d'artifice ; un concours de mini-golf (1^{er} juillet à 13h30), un concours de lancer d'espadrilles (1^{er}

juillet à 16h) et même une boum dans la neige en ouverture. « Ça promet » ! Pour l'ouverture, Miss Aquitaine 2017 (5^{ème} dauphine à Miss France 2018) sera là pour l'occasion. Ce soir-là, le 29 juin, la soirée se poursuivra avec le bal donné par Fiesta Mix au fronton. Le lendemain, samedi 30 juin, la journée débutera très tôt avec le concours de pêche à la plage dès 6h. À 10h30, ce sera le temps des enfants avec le clown Gégène que ces derniers adorent. Enfin, à midi, le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité battra son plein à Capranie. L'après-midi sera dédiée au concours de pétanque et à la finale de la course de trotinette. Le soir c'est le groupe Koloka Taldea qui animera la soirée suivi par Fiesta Mix. Enfin, le dimanche 1^{er} juillet, la journée débutera également assez tôt avec le concours de pêche en float tube organisé à l'étang du Turc. À 9h se tien-



dra le défilé des voitures anciennes suivi du traditionnel apéritif offert par la municipalité. L'après-midi se clôturera par la finale du concours de quilles (16h au Fronton), et les initiations zumba et salsa. Le soir concert Los Marinos Del Paso avec en première partie Gorka Robles. Le lundi, enfin, ne ratez pas la morue en pimpe, véritable rituel de fin de fêtes ! Bientôt tout le programme en ligne. ■

SE DIVERTIR... EN DÉPLACEMENTS DOUX



Nous l'avons vu, qu'elles soient associatives ou communales, ce ne sont pas les animations qui manquent cet été à Ondres... À la plage comme en centre-ville, il y en aura pour tous les goûts : de l'art, du sport, de la tradition et des innovations ! Et si, à tout ce beau programme, nous rajoutons une touche d'écoresponsabilité ? Pour ce faire, pourquoi ne pas aller se divertir... en déplacements doux...

Que ce soit à vélo le long des pistes cyclables de la commune et de la Vélodyssée... ou bien en utilisant les services étoffés de la navette de l'été (cf. informations détaillées en page 16), il est désormais possible d'aller à la plage, en centre-ville, de se rendre aux marchés, d'assister à des événements en nocturne, le tout gratuitement et sans prendre sa voiture ! Pourquoi donc s'en priver ? ■



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA NAVETTE DE L'ÉTÉ !



La grande nouveauté de cet été 2018 à Ondres, outre un programme de festivités et de manifestations plus étendu, c'est le passage d'une navette de la plage à une véritable navette de l'été !

La navette qui accompagne votre été !

Cette année, la navette gratuite de l'été, mise en place par la collectivité avec le concours des campings de la ville, sera en service du 7 juillet au 2 septembre. Une navette qui vous accompagne dans tous vos temps estivaux : à la plage bien sûr, mais aussi au marché le dimanche, aux Courses de vaches et aux parties de pelote, ou encore aux Casetas et à la

Fête de la dune. Cet été, pour vos loisirs sur Ondres, vous pouvez remiser votre voiture au garage et opter pour la navette de l'été ! C'est drôlement plus écolo... et c'est gratuit. En prime, pour rendre ce service plus performant encore, des horaires ont pour la première fois été mis en place. À partir de cette année, à des heures précises, vous pourrez emprunter la navette pour bon nombre de vos déplacements. Vous retrouverez tous les horaires (navettes en journée, navettes des événements spéciaux, navettes en soirée...) très prochainement sur www.ondres.fr et aux arrêts de la navette.

La navette de l'été en bref...

Dès 2018, la navette c'est en aller-retour sur la ligne unique Ondres centre – Ondres plage avec desserte systématique de tous les arrêts (sauf navette du lundi soir).

- **La navette plage** : du 7 juillet au 2 septembre, tous les jours de 11h à 20h.
- **Les horaires dédiés au marché du dimanche** : du 7 juillet au 2 septembre, à partir de 10h le matin.
- **Les horaires du samedi soir** : du 7

juillet au 2 septembre, derniers départs dans les deux sens à 21h.

- **Les horaires des Courses de vaches du lundi** : uniquement de l'arrêt plage à l'arrêt stade municipal (ne dessert pas le centre-ville) : départ de la plage à 20h30, retour depuis le stade municipal à 23h30.
- **Les horaires du mardi soir (marchés nocturnes de la plage, Borlesca)** : du 14 juillet au 19 août, départs de l'école maternelle de 20h40 à 22h40 ; retours de la plage de 20h20 à 23h.
- **Les horaires pour les Mercredis de la pelote** : départ de la plage à 20h20, pour le retour départ du parking de l'école maternelle à 23h30.
- **La navette des Casetas** : vendredi 13 juillet, départs de l'école maternelle de 20h40 à 2h du matin ; départs de la plage de 20h20 à 1h40.
- **La navette de la Fête de la dune** : samedi 25 août, départs de l'école maternelle de 20h20 à 23h40 ; départs de la plage de 20h40 à minuit. ■

UN MARCHÉ NOCTURNE À LA PLAGE

Pour la plupart d'entre nous, s'il y a bien un lieu emblématique de l'été : c'est la plage ! La plage invite à la détente, au farniente comme on dit, elle apporte à notre peau ses touches ensoleillées, et permet de finir la journée en douceur devant un coucher de soleil. Eh bien, durant cet été 2018, la plage sera aussi –le mardi soir– le lieu du marché nocturne de la commune. Mis en place à l'initiative de l'association

du Comité des œuvres sociales de la Mairie (COS) en collaboration avec la municipalité, le marché nocturne de la plage aura lieu tous les mardis soir promenade de la plage du 17 juillet au 14 août 2018. Sur les stands, des produits locaux, artisanaux et de terroir, proposés le temps d'un marché convivial et éclectique. Le programme des mardis soirs semble tout tracé... ■



DES VACANCES « NATURE » POUR LES JEUNES ONDRAIS !



Les vacances d'été approchent à grands pas... Mais en guide « *d'amuse-bouche* », les vacances d'avril ont été bien occupées pour nos jeunes Ondrais ! Le service jeunesse, en collaboration avec le service enfance, a emmené ses jeunes et des futurs 6^{èmes} dans un séjour nature, du 16 au 20 avril. Direction le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre. Au programme ? Découvertes de la Réserve ornithologique du Teich, le Cap Ferret avec montée au phare, tour de l'île aux oiseaux et cabanes tchanquées, dune du Pilat ainsi que des différents espaces et techniques de l'ostréiculture arcachonnaise. Un séjour où l'accent a par-

ticulièrement été mis sur le respect de la nature, de la faune et de la flore, avec des outils pour observer (loupes, jumelles), des fiches techniques pour se documenter. Toujours une oreille aux aguets pour écouter les cris des oiseaux... à l'affût caché dans un observatoire ou encore baissé derrière quelques joncs pour voir les oiseaux (milans noir, goélands, hérons, etc.). Les jeunes ont été émerveillés par les vertus apaisantes du plantain lancéolé en frottant quelques feuilles à l'endroit d'une piqûre de moustique. Ces vacances ont donc encore permis de réaliser un séjour passerelle (entre deux âges) autour du vivre ensemble. En effet,



les jeunes par bungalows de 4 jeunes se sont partagé les tâches de la vie quotidienne (cuisine...), tous ensemble. Les 6^{èmes} du service jeunesse et les CM2, plus grands du service enfance, ont apporté leur aide. C'est toujours sous le signe de la nature que se sont également déclinées les lectures, avec des ouvrages thématiques préparés par la bibliothèque et lus pendant les vacances. À noter que dans cette dynamique « *nature* », le service municipal des sports a initié les plus jeunes, durant ces mêmes vacances, à la trottinette... Un sport, certes, mais aussi un moyen de déplacements doux ! ■

PARCOURS DU CŒUR #2 : MARCHER POUR SON CŒUR !



Pour la deuxième année consécutive, Ondres accueillait le 28 avril dernier les Parcours du cœur. Pour rappel, cette manifestation est organisée annuellement par la Fédération nationale de cardiologie, première association de

lutte contre les maladies cardio-vasculaires. À l'échelle locale, collectivités territoriales et associations peuvent s'en saisir pour proposer des rendez-vous santé. À Ondres, depuis 2017, c'est le service municipal des sports qui porte

cet événement. Pour ce second opus, tenu à l'occasion de l'inauguration de l'espace intergénérationnel de loisirs, les participants ont pu partir marcher, plan en main, le temps d'une balade cadencée empruntant une partie du Parcours citoyen d'Ondres. À chaque panneau du Parcours citoyen retrouvé, un poinçon différent venait confirmer le passage au bon endroit. La boucle permettait ainsi de faire travailler son cœur le temps d'une marche rapide ! Plus tôt dans la semaine, c'est avec les publics scolaires de l'école élémentaire d'Ondres que le service municipal des sports avait rendez-vous dans le cadre des Parcours du cœur. Au programme, du sport pour muscler son cœur, mais aussi l'apprentissage de quelques gestes de premiers secours ! ■

CENTRE DE LOISIRS : HANDI... CAP OU PAS CAP ?!

Il n'est jamais trop tôt pour se familiariser avec le handicap : pour comprendre et ne pas avoir peur, pour être tolérant, pour découvrir la diversité et la différence, etc. Ainsi, dans le cadre des mercredis du Centre de loisirs d'Ondres, ce dernier propose aux enfants de la commune différents temps sportifs et informatifs (grâce notamment à l'intervention de l'associa-

tion Handisport Pays Basque) : initiation au fauteuil, rencontre avec des adultes en situation de handicap moteur et mental, basket-fauteuil, sarbacane-boccia-biathlon, etc. Des temps d'échange, d'ouverture, de sport et d'expérimentation en vue de la grande rencontre handisport organisée début juin par les Francas des Landes (Handilandes). ■



SURF : LE SERVICE JEUNESSE VOUS MET À L'EAU

Initiation SURF

Jeunesse
&
sports
11 ans et +



RDV au parking de la plage :
 Samedi 2 juin : 14h00
 Mercredi 6 juin : 14h45
 Samedi 9 juin : 18h
 Samedi 16 juin : 13h45
 Mercredi 20 juin : 14h30
 Séances de rattrapage si
 des sessions sont annulées :
 Samedi 23 juin : 18h45
 Samedi 30 juin : 13h30

Donneront à court des sessions
 Pêche pour personnes et un matériel de leur
 indiquant votre taille pour le matériel mis à
 disposition sur le ponton.

MAISON DES JEUNES D'ONDRES
 Informations et inscriptions :
 - sur place
 - 05.59.45.34.97 / 06.65.69.49.88
 - jeunesse@ondres.fr





crédit photo Alain Callet

Le surf est un sport complet ! Il requiert de la force musculaire, de l'équilibre, du courage, de l'adresse, une connaissance de l'océan et de ses dangers et de l'humilité (face à la force et la beauté de Dame nature)... Ainsi, il est un sport tout adapté pour mieux appréhender l'océan qui nous borde. Un sport pour lequel il n'est (presque) jamais trop tôt pour commencer. Ainsi, dès 11 ans, la Maison des

jeunes d'Ondres propose depuis le 2 juin dernier une initiation surf qui se découpe en plusieurs créneaux horaires étalés jusqu'au 30 juin 2018. Les jeunes Ondrais ont ainsi commencé à se familiariser avec le jargon et les premières sensations de glisse. Gageons qu'une fois l'initiation terminée, ils remonteront sur une planche durant l'été ! Pour toutes informations, Maison des jeunes : 05 59 45 34 97. ■

DESTINATION L'ÉTÉ POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE !



Certes, la météo ne semble pas encore l'annoncer mais, pour sûr, ce sera bien tôt l'été ! Ainsi, en vue de ces grandes vacances qui approchent, les services Enfance et Jeunesse ont concocté un beau programme pour « nos têtes blondes » (ou brunes d'ailleurs) ! Du côté de l'enfance et du Centre de loisirs, de nombreuses thématiques seront abordées à la semaine ou sur quinze jours et ce durant tout l'été. Parmi elles : les grandes découvertes, le sport et la santé, les arts, le monde imaginaire, les animaux ou encore les tropiques. De quoi plaire à chacun ! Des sorties à la journée seront également prévues les mardis, mercredis et jeudis, en fonction de la météo. Parmi ces sorties, des animations locales :

forêt, espace intergénérationnel de loisirs, mini-golf, plage, pêche à l'étang du Turc, balade à vélo sur la piste cyclable, course d'orientation. Mais il y aura aussi des sorties hors Ondres : pêche à la plage de la Milady à Biarritz, voile à Lahonce, escalade à Bayonne, baignade à Saint-Pée sur Nivelle, Parc animalier de Saint-Pée, Parc nature de Tarnos, Festival des « rencontres enchantées » de Saubrigues ou encore CPIE de Saint-Martin de Seignanx. Et puisque des vacances d'été sans quelques séjours ou nuits sous tente ou en dehors de la maison ne seraient pas de vraies vacances, le Centre de loisirs proposera : des nuitées les 31 juillet (pour les 5-6 ans) et 2 août (pour les 7-8 ans) dans le parc

de la salle Dous Maynadyes (en attente de confirmation) à Ondres. Enfin, des séjours seront organisés du 23 au 27 juillet pour les 9-10 ans s'étant investi dans un projet participatif mis en place durant la pause méridienne, projet abordant les sujets relatifs à l'environnement et au développement durable. Puis du 21 au 24 août pour les 7 - 10 ans à Léon autour de la nature et du sport (courant d'Huchet, accrobranche, marché nocturne...). À noter également : les inscriptions pour l'été ont débuté le 6 juin via le « portail de la famille ». Une permanence a également lieu cette semaine afin de permettre aux familles le retour des nouveaux dossiers d'inscriptions qui clôtureront leurs inscriptions.

Du côté de la jeunesse (à partir de 11 ans), l'été s'annonce bien rempli également ! Parmi la large kyrielle d'animations qui seront proposées : des sorties variées plus ou moins locales (Aquatik park de Labenne, parc aquatique de Seignosse, sport à la plage, skate park, patinoire, water jump de Guiche, équitation, laser quest), des découvertes (sortie astronomie avec les Francas des Landes) et de nombreux moments de partage et de rencontre (une rencontre avec l'Espace jeunes de Labenne le 17 juillet, un repas trappeur le 19 juillet, soirée bowling le 13 août). Mais aussi du sport et des découvertes sportives telles que le stand-up paddle prévu le 6 août. Les chanceux ! ■

FÊTE DE L'ENFANCE #2 : ZOOM SUR LE PROGRAMME



Pour la seconde année consécutive, la municipalité organise sa Fête de l'enfance ! Cet événement est né du constat que les mois de mai et juin sont souvent très riches en animations liées à l'enfance, la petite enfance et la scolarité. Ainsi, afin d'alléger le rythme des parents et des enfants, la Fête de l'enfance se propose de compiler et rassembler sur cinq journées l'intégralité des manifesta-

tions communales associées à l'univers de l'enfance.

RDV du 19 au 23 juin

Du 19 au 23 juin 2018, tous les acteurs communaux de l'enfance, petite enfance, scolaire et périscolaire et l'association APE-FCPE seront mobilisés pour vous présenter de nombreux temps forts à même de plaire aux petits comme aux grands. Au programme : spectacles, découvertes, émerveillement, jeux et créations. Et parce que les bons réflexes s'acquièrent dès le plus jeune âge, la manifestation se dote –comme l'an passé– d'une dimension écoresponsable avec des poubelles pour le tri, des matériaux recyclés, etc. Côté programme, tout débutera le mardi 19 juin avec la présence de 9h à 17h de la yourte sensorielle au sein de la Maison de la petite enfance (ouverte aux enfants de la crèche et leurs parents). À partir de 18h se tiendra la représentation du spectacle « L'oiseau lune » salle Capranie, entrée gratuite, accessible dès l'âge de six mois inscription obligatoire auprès de la Maison de la petite enfance. Le lendemain, mercredi 20 juin, de 15h à 18h, rendez-

vous pour voir le spectacle proposé par la Compagnie Hecho en Casa et joué pour les enfants du Centre de loisirs et de la Maison de la petite enfance à la salle Capranie. Un goûter pour les enfants et familles sera offert au Centre de loisirs juste après le spectacle. Un vrai projet de transmission et d'échange entre différents âges de l'enfance ! Jeudi 21 juin de 14h à 18h, c'est au tour des animateurs des Temps d'Activités Périscolaires de se mobiliser en proposant des une journée d'animations, le 21 juin. Au menu : rencontre, accueil et présentation des services. Vendredi 22 juin, de 17h à 20h, ce sera la Fête du Centre de loisirs qui aura pour thème « Retour vers le futur ». Comme l'an dernier, de nombreux ateliers thématiques seront au programme avec pour 2018 la biodiversité du futur, la préhistoire, le monde médiéval, la cuisine contemporaine et le couloir du temps. Un véritable voyage sensoriel à travers les temps ! Comme de coutume, cette semaine s'achèvera avec la Fête des écoles (cf. article de l'APE-FCPE en page 22) avec les jeux pour enfants et les spectacles de deux écoles. Une belle semaine en perspective ! ■

CE QU'IL FAUT RETENIR POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

La prochaine rentrée des classes doit, pour l'heure, paraître encore loin aux enfants... Mais bien moins à leurs parents. Alors, même si nous avons certainement tous davantage envie de penser « vacances », voici l'essentiel des informations « rentrée » pour septembre 2018.

Rentrée prévue le 3 septembre

Tout d'abord, la rentrée scolaire dans les écoles ondraises aura lieu le lundi 3 septembre 2018. Les inscriptions se font directement en Mairie, auprès des Affaires scolaires, avec le livret de famille et un justificatif de domicile. Les inscriptions doivent ensuite être validées auprès des directeurs d'écoles : à la maternelle pendant le temps scolaire ou le jeudi de 9h30 à 11h30 et pour les inscriptions survenant pendant les vacances le vendredi 31 août 2018 aux heures d'écoles ; à l'école élémentaire pendant le temps scolaire les lundis et mardis, ou bien prendre un rdv avec M. le directeur au 05

59 45 32 13. Pour les inscriptions survenant pendant les vacances, le vendredi 31 août 2018 aux heures d'école. Notez qu'après la pré-rentrée il n'y aura pas d'inscription en cours d'année, hormis bien entendu pour les enfants dont les parents peuvent justifier d'une installation sur la commune ultérieure à cette date. Enfin, les enfants nés en 2016 pourront être admis en maternelle, ce dans la mesure des places disponibles.

Les horaires des écoles

Pour rappel, les horaires des écoles sont à l'école maternelle les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45, les mercredis de 8h30 à 11h30. Du côté de l'école élémentaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h40 à 12h et de 13h45 à 15h35 ; les mercredis de 8h40 à 12h. Le temps scolaire est complété par les Temps d'Activités Périscolaires : à la maternelle de 15h45 à 16h30 ; à l'école élémentaire de 15h35 à 16h20. ■



LA PINHÈRA DE LA LAGUIBE (EST CAP !)

La Pinhèra de la Laguibè aime à rire, on le sait... Mais ce n'est pas parce qu'elle porte un goût affirmé pour la douceur de vivre, qu'elle n'est pas pour autant sensible aux aspects les plus abrupts de l'existence humaine. La vie n'est pas un long fleuve tranquille. Elle le sait. « *Et c'est peut-être mieux ainsi...* » se surprend-elle parfois même à penser. Nul n'est à l'abri d'un de ces « accidents » de parcours, de ces mauvais alignements de planètes qui, parfois, font que la vie bascule. Personne ne peut s'avoir si le handicap ne viendra pas chambouler sa

destinée de plein fouet. Alors, la Pinhèra est heureuse de découvrir qu'à Ondres, via le projet « *Handi...Cap ou pas cap ?* » mené aux TAP, les plus jeunes sont sensibilisés aux handicaps. Sensibilisés pour ne pas juger, comprendre, ne pas avoir peur, être tolérant, expérimenter la diversité... et, surtout, ne pas se moquer de celui qui trébuche ou éprouve des difficultés à articuler. Pour porter le message, la Pinhèra est cap ! Et sur ce dernier point, il suffit de se bander les yeux et de tenter de marcher... Ou bien de s'asseoir dans un fauteuil en vue de se

déplacer, pour comprendre –qu'à bien y réfléchir- c'est de soi dont on pourrait bien se moquer ! ■

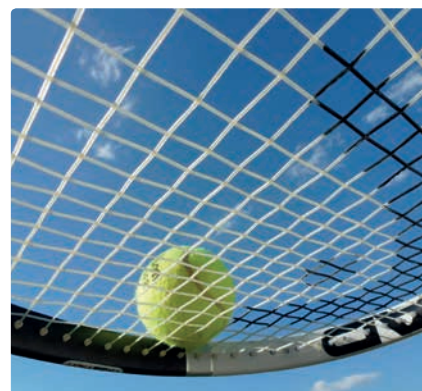


TENNIS CLUB : RENDEZ-VOUS AU TOURNOI DE JUILLET !

Après le repas du Club qui s'est tenu le 9 juin dernier, l'heure est désormais au tournoi ! En effet, le club de tennis d'Ondres organise son tournoi de tennis du 4 au 18 juillet 2018. Quelque 350 ou 400 joueurs de 12 ans à l'âge adulte sont attendus (de non classé à 2/6). Si vous êtes licencié, vous pouvez donc vous inscrire pour participer au

tournoi en envoyant un email à tennis-clubondres@orange.fr. Bonne chance à tous !

À noter que pour la saison prochaine, les inscriptions à l'école de tennis enfants et adultes auront lieu à l'occasion du Forum des associations, le 8 septembre prochain. Pour tout renseignement : 06 83 72 56 94. ■



UN ÉTÉ BIEN OCCUPÉ POUR LE COS



C'est un été bien occupé qui s'annonce pour le COS (Comité des œuvres sociales du personnel communal) ! En effet, après avoir officié à la buvette à l'occasion du concert du groupe « *Le Trottoir d'en face* » dans le cadre de FestiMai, l'association voit

déjà arriver les prochaines Casetas (13 juillet) et planche d'ores et déjà sur ses marchés estivaux organisés à la plage d'Ondres. En effet, cette année et ce tous les mardis soir du 17 juillet au 14 août, vous avez rendez-vous sur la promenade de la plage pour des marchés nocturnes. Au programme, de l'artisanat et des souvenirs qui sauront ravir les administrés comme les touristes de passage. Une animation qui se veut fédératrice et festive cet été. Vous

pourrez vous y rendre et revenir avec la navette de l'été qui étend ses horaires et étoffe ses services (cf. dossier central du magazine). De biens belles soirées sont à prévoir à la plage cet été ! Pour autant, il ne faudra pas flancher puisque le COS a déjà programmé une soirée belote le 21 septembre 2018 à la salle Dous Maynadyes ainsi que deux thés dansants à la salle Capranie le 23 septembre et le 1^{er} novembre ! À vos agendas ! ■

CROISÉE DES ARTS : EXPOSITION DU 1^{ER} AU 28 AOÛT

L'exposition de La Croisée des arts approche à grands pas ! Comme de coutume, elle se tiendra à la Grange de Christus, à Saint-Paul Lès Dax (près du lac) durant ce mois d'août. Rendez-vous

est donné du 1^{er} au 28 août, tous les après-midi. À noter que trois places sont encore disponibles pour des artistes/exposants ! Cette année, deux prix d'honneur seront attribués. Vernissage le 1^{er} août à 18h30. ■



ONDRES FAIT SON CABARET !

L'association Exprim' prendra ses quartiers d'été à Capranie et proposera son spectacle Cabaret BORLESCA durant 5 dates estivales : 17 et 24 juillet et 2, 9 et 16 août à 21h30. Tarif : 18 € (12 € - de 16 ans). Billetterie en ligne : www.seignanx-tourisme.com ou sur place. Spectacle tous publics. Le bar des artistes sera ouvert et proposera des glaces et bois-

sons sur place. Mais que raconte Borlesca ? « *Un livre trouvé, une voix donnant vie à des textes jamais révélés. À travers 12 tableaux, 5 danseuses de cabaret vous feront voyager dans des décors virtuels rythmés par des musiques venues d'ici et d'ailleurs. Un tourbillon d'émotion vous enveloppera, où la beauté et la sensualité se mêlent pour laisser place à un bien-*



être jubilatoire » présente l'association. Infos et réservations : Office du tourisme du Seignanx. www.borlesca.com. ■

POLE CIRCUS : JOLI SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



Le spectacle de fin d'année de l'école de cirque d'Ondres s'est déroulé les 26 et 27 mai au Blue Océan. L'occasion pour les soixante élèves âgés de 3 à 35 ans de montrer ce qu'ils ont pu apprendre pendant l'année : acrobatie au sol, équilibre sur objets, acrobatie aérienne et jonglerie. L'Association Pole Circus, qui s'occupe d'enseigner les arts du cirque sur la

commune, propose tout l'été des stages de cirque à partir de 4 ans au camping Blue Océan. Informations et réservations au 06 19 82 72 46 ou à polecircus64@gmail.com. Pour la rentrée prochaine, les inscriptions débutent le 15 juin et des Portes ouvertes seront organisées le mercredi 12 et le samedi 15 septembre 2018 à l'école de cirque. ■

LES BERGERS DU SEIGNANX SOUS LES TROPIQUES !

Après un début de saison du côté de Montpellier pour animer un des plus grands salons de France autour de la chasse et de la pêche, les Bergers du Seignanx vont attaquer les animations de l'été dans le Seignanx et se préparer pour le grand voyage qui va les amener sur la magnifique île de Madère ! La troupe chaouche va ainsi porter haut et loin les couleurs d'Ondres et représenter

la France au grand festival international de Funchal. Pendant la semaine passée sur l'île, les Bergers du Seignanx alterneront défilés, spectacles sur scène et visites touristiques de cette perle de l'Atlantique, surnommée : l'île aux fleurs ! Suivez-nous sur Facebook @bergersdu-seignanx et sur notre site www.les-bergers-du-seignanx.fr ! ■

Francis Pointu.



LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Le philosophe grec Aristote a dit, dans sa grande sagesse : « *L'Art et le Vin sont les joies supérieures des hommes libres* ». On pourrait presque dire que sont ainsi résumées les principales activités d'ECLAT. L'Art y prend une place importante...principalement l'art musical puisque ECLAT ne compte pas moins de cinq groupes vocaux ou musicaux : les plus nombreux, les Cantayres, chantent pour leur plaisir, mais aussi pour le plaisir des autres puisque ce mois de mai les

a vus intervenir à la kermesse de Rencontre et Amitié (le 5) à l'EHPAD Gargale, les hommes d'Eskay à l'EHPAD Tarnos comme les Chaouche mélodie qui y étaient aussi, le sextet de jazz « *Black hats* » (bérets noirs) a animé la Foire aux Plantes de Capbreton... On peut y rajouter la « *txaranga* » (mini banda) qui a animé l'Omelette Pascale et les « *invités permanents* » : la Maison Dakoté et Gate-mine...Presque tous ces groupes seront présents pour la Fête de la Musique le dimanche 24 juin, avec, comme invité, le chœur Ermend Bonnal de Tarnos... Voilà pour l'Art...Quant au Vin...On dit qu'en France tout finit par des chansons...À ECLAT, c'est l'inverse : tout commence par des chansons, et tout se termine par un buffet où, malgré le zèle des sommeliers, on trinque avec modération. Comme aurait pu en témoigner Despro-

ges « *je ne bois jamais à outrance... je ne sais même pas où c'est...* ». Soyons réalistes : on peut être sérieux, même dans la rigolade, comme en témoignent nos Pétancaïres et nos Quilhayres qui s'affrontent si bruyamment à l'entraînement et sont si forts en tournois, nos Dançaires qui n'hésitent pas à prendre des risques (un poignet cassé lors de la dernière séance) et surtout nos Gascons qui apprennent ou renvoient leur vocabulaire en « *s'éclatant* »... Comme se sont éclatés les acteurs et spectateurs de la soirée Cabaret et les planteurs du Mai, tradition oblige... N'oubliez pas les prochains rendez-vous d'ECLAT : Fête de la Musique dimanche 24 juin et messe chantée des Fêtes d'Ondres le 1^{er} Juillet avec le chœur d'hommes ESKAY. Blog : eclat.hautetfort.com. ■

M. DARRIET



ROOT SPIRIT : SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE LE 16 JUIN !

Comme chaque année, l'association Root Spirit présente son spectacle de fin d'année intitulé « *Le Monde est ma maison* » le samedi 16 juin 2018 à 19h30 à la salle Capranie. Les enfants, les adolescents et les adultes de l'association présenteront un spectacle riche en couleurs à travers des chansons, de la danse et de la musique live. La grande nouveauté cette année sera l'organisation d'un concours de chant pour les enfants et les

adolescents, concours qui se déroulera à 17h30. Les candidats devront, soit interpréter une chanson de leur choix accompagnée d'une bande sonore proposée par leurs soins, soit chanter en jouant seul ou accompagné par un musicien (tous les styles sont autorisés). Entrée gratuite. Possibilité de dîner-spectacle : menu mauricien 12 euros (réservation souhaitée). Pour tous renseignements : rootspirit.mu@gmail.com. ■

AUTO RÉTRO DU SEIGNANX : PASSIONNÉS ET SOLIDAIRES

Auto Rétro Du Seignanx était avec le MTC Les Gueules d'Amour le dimanche 20 mai 2018 aux Fêtes de Boucau pour venir en aide au petit Léo atteint d'une grave maladie. Pour apporter leur soutien, les deux clubs ont organisé des baptêmes à Moto (Harley Davidson et Indian) et voitures anciennes dont les bénéfices ont été reversés en totalité à la famille pour participer aux soins de Léo. Auto Rétro du Seignanx maintiendra sa participation

auprès des « *Gueules d'Amour* » (Bikers au grand cœur) pour accompagner Léo dans sa guérison. Auparavant, nous avions déjà participé en octobre 2017 à la balade des enfants malades de l'hôpital de Bayonne et à la « *Semaine Bleue* » avec le CIAS du Seignanx pour la promenade de nos anciens. Ces actions nous ont permis de mesurer l'immense bonheur que nous pouvions apporter autour de nous tout en partageant notre



passion. Comme le dit l'auteur Matthieu Ricard : « *Notre bonheur passe par celui des autres* ». ■

André Davadan

APE - FCPE : BIENTÔT LA FÊTE DES ÉCOLES !

La fête des Ecoles arrive à grands pas !!! Elle aura lieu le samedi 23 juin 2018 sur la place Richard Feuillet et le fronton. De 15h à 22h :

- Spectacles de nos écoliers au complexe Larrendart pour les maternelles et à la salle Capranie pour l'élémentaire (suivant ordre de passages)
- Jeux divers et animations encadrés, en collaboration avec les animateurs du centre de loisirs, les enseignants et les parents dans un espace fermé et sécurisé (16h/20h)
- Buvette, crêpes, restauration rapide, menus complets proposés par l'APE (16h/22h)

Nouveauté cette année, le Pass enfant à 8 €* tout âge (* option : PASS avec gouter / 1 crêpe et 1 boisson à 10 €) donne droit de 16h à 20h, à l'accès aux jeux et animations en illimité, 1 pêche surprise et 2 pour les maternelles, 1 maquillage,



1 barbe à papa et 1 cadeau. De plus, il permet la participation à un tirage au sort pour gagner de nombreux lots. Le tout en

suivant la dynamique écoresponsable de l'APE-FCPE autour du concept : Ma fête écoresponsable ! ■

US LARRENDART : FIN DE SAISON POUR LES PELOTARIS

La saison pour tous nos jeunes pelotaris va s'arrêter fin Juin. Certains participent au championnat de Place libre, (poussins et benjamins). Pour clôturer cette saison, le Club organise une sortie le dimanche 24 Juin au parc aquatique de Labenne. Petite récompense pour tous ces jeunes ! Reprise de l'école de pelote début septembre. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du club : <http://www.us-larrendart-pelote.fr>. ■



FEPO : L'ACTUALITÉ DES SECTIONS CULTURELLES, SENIORS ET SPORTIVES

GROUPE CULTUREL

Section aquarelle : chaque semaine, Dany, qui ne compte pas son temps, partage sa passion de l'aquarelle avec ses élèves qui font des progrès au fil du temps malgré les difficultés réelles grâce à ses conseils avisés et indispensables. Maîtrise de l'eau et fusion des couleurs. Transparence et lumière. Que de belles œuvres pour le plaisir de tous.



Section anglais : ça va bouger dans la section à partir de septembre 2018. Nous envisageons de créer un cours supplémentaire qui s'adressera aux débutants ou aux personnes qui n'ont pas pratiqué l'anglais depuis de longues années. Ce cours sera dispensé le mardi matin de 9h à 10h15. Il y aura un temps de discussion de 10 minutes avec l'autre groupe du matin (10h15 à 11h30), de niveau légèrement supérieur, ce qui permettra de faire un échange et le lien entre les deux groupes. Le 3^{ème} cours qui a lieu le mardi soir de 18h30 à 20h est réservé à des apprenants qui maîtrisent déjà la grammaire et parlent de façon fluide. Il s'agit là de débattre sur un sujet, de développer le vocabulaire et de faciliter les dialogues dans une ambiance décontractée et joyeuse pour apprendre ou reprendre l'anglais en douceur !

Section Informatique : cette année, particulièrement agréable, a été très chargée en nouveautés, notamment en ce qui

concerne les manipulations en vidéo, son et image. Les adhérents ont été très intéressés et ont suivi avec assiduité tous les cours. Ce qui encourage à poursuivre en approfondissant encore ces techniques du multimédia.

GROUPE DES SENIORS

Sorties – voyages : de nombreuses sorties, repas, voyages pour les seniors en ce mois de juin !

Les repas de fin d'année dans les différentes sections, une sortie d'un jour à Oloron le mercredi 6 juin pour une quarantaine d'adhérents, et bien sûr le voyage dans les Pays Baltes du 20 au 27 juin avec 41 personnes inscrites.

Repas du vendredi : chaque vendredi, de nombreux seniors se retrouvent pour partager un repas convivial. On y fête les anniversaires, on accompagne nos chanteurs (Guy, Jean, Serge, Roger, Jean-Pierre, Manon et Henri). Il suffit de s'inscrire auprès de Colette le mercredi pour le vendredi suivant (tél. 05 59 45 32 44 ou 06 20 06 64 65) Le prix du repas est maintenant fixé à 12 €. Les jeux de société, de

cartes, qui avaient été abandonnés faute de participants, ont repris après le repas grâce à quelques joueurs de scrabble. Les personnes intéressées peuvent venir les rejoindre !

GROUPE SPORTIF

Le Mois de Mai est là, les habitants d'Ondres peuvent voir depuis de nombreuses années une « *étrange chenille* » sillonner le bourg en direct de la forêt et du front de l'océan... « *Le petit tour en vélo* » : la section cyclo du FOYER est sollicitée pour épauler professeurs et parents d'élèves afin que les petits Ondrais après trois sorties de 1/2 journée atteignent le but ultime d'une journée entière en vélo avec pique-nique à la clef, ce partage d'expérience, de petites scènes de vie est un régal pour tous, les enfants et les cyclos d'Ondres. Un rendez-vous enrichissant pour tous ! Et pour continuer sur cette festive animation, la section cyclo du Foyer a eu le privilège de fêter ses 40 ans d'existence le 8 juin dernier. Que de souvenirs échangés dans ce moment qui restera inoubliable ! ■



JUIN

Mardi 12 au Vendredi 15 juin

Semaine du théâtre

Capranie // Mairie

Samedi 16 juin

Spectacle Root Spirit

Capranie 19h30 // Root Spirit

Lundi 18 au Vendredi 22

Fête de l'enfance

Cf. programmation en page 19 du magazine //

Associations et Mairie

Samedi 23

Fête des écoles

Capranie Larrendart fronton 14H00 //

APE-FCPE et Mairie

Dimanche 24

Fête de la musique

Capranie 18h // ECLAT

Vendredi 29 au Lundi 2 juillet

Fêtes de la ville

Fronton

JUILLET

Vendredi 13

Casetas

Fronton // Mairie - Associations

Mardi 17

Spectacle Cabaret « Borlesca »

Capranie 21h30 // Exprim

Jeudi 19

Soirée TER

Capranie // ECLAT

Mardi 24

Spectacle Cabaret « Borlesca »

Capranie 21h30 // Exprim

Vendredi 27 et Samedi 28

Exposition de photos

Salle Dous maynadyes

Lundi 30

Journée de collecte de sang

Salle Dous maynadyes dès 10h00 // EFS

AOÛT

Lundi 6

Journée de collecte de sang

Salle Dous maynadyes dès 10h00 // EFS

Jeudi 2

Spectacle Cabaret « Borlesca »

Capranie 21h30 // Exprim

Jeudi 9

Spectacle Cabaret « Borlesca »

Capranie 21h30 // Exprim

Jeudi 16

Spectacle Cabaret « Borlesca »

Capranie 21h30 // Exprim

Jeudi 23

Soirée TER

Capranie // ECLAT

Samedi 25

La Fête de la dune

Plage d'Ondres // Mairie

SEPTEMBRE

Samedi 8

Forum des associations

Capranie 14h // Mairie

Vendredi 14

Concours de belote

Salle Dous Maynadyes 19h30 // COS

Samedi 15 et Dimanche 16

Journées du patrimoine

Capranie // Mairie

Vendredi 21

Journée prévention sécurité

Capranie // Mairie

ET AUSSI

Les courses de vaches landaises
organisées par le FEPO
9, 16, 23, 30 juillet
et 6, 13, 20, 27 août à 21h00 au stade

Les mercredis de la pelote
11 et 18 juillet, 1, 8, 15 et 22 août
à 21h00 au Complexe Larrendart par le l'US
LARRENDART

BIENTÔT LA SEMAINE DU THÉÂTRE !

La Semaine du théâtre aura lieu ce mois-ci du 12 au 15 juin à la salle Capranie. Cet événement a pour vocation de faire connaître les compagnies ou cours de théâtre de la commune, et ce par le biais de représentations théâtrales. À découvrir cette année, les spectacles des ateliers théâtre du FEPO (animés par la Cie Hecho En Casa), à savoir le mardi 12 juin à 19h30, le groupe des enfants avec « Le gentil petit diable » d'après la nouvelle de Pierre Gripari ; le mercredi 13 à 19h30 vous avez rendez-vous avec le groupe des adolescents et « Le livre de la jungle », adaptation de Camille Duchesne. Enfin, le vendredi 15 juin à 20h30, ce sera au tour du

groupe des adultes du FEPO avec « La joyeuse et probable histoire de Superbarrio que l'on vit s'envoler un soir dans le ciel de Mexico », texte de Jacques Hadjaje. Le Théâtre du Rebond se produira également sur les planches de Capranie le jeudi 14 juin à 20h30 avec « La Balade des planches » de Jean-Paul Alègre. Du rire en perspective !
Tarifs Foyer : pour les spectacles des adolescents, le tarif adultes est de 6 euros le spectacle et 1 euro pour les 5/12 ans. Forfait adultes pour deux spectacles (enfants et adolescents) à 8 euros. Pour le spectacle adultes du 15 juin, 8 euros l'entrée et 1 euro pour les 5/12 ans. Possibilité de forfait 3 spectacles pour 12 euros. ■

LA SEMAINE DU THÉÂTRE

12 au
15
juin

Mardi 12 juin - 19h30

« Le gentil petit diable », de Pierre Gripari
Par l'atelier théâtre enfants du FEPO

Mercredi 13 juin - 19h30

« Le livre de la jungle », adapté par Camille Duchesne
Par l'atelier théâtre adolescents du FEPO

Jeudi 14 juin - 20h30

« La balade des planches », de Jean-Paul Alègre
Par le Théâtre du Rebond

Vendredi 15 juin - 20h30

« La joyeuse et probable histoire de Superbarrio que l'on vit s'envoler un soir dans le ciel de Mexico », de Jacques Hadjaje
Par l'atelier adultes du FEPO

SALLE CAPRANIE

INFOS / TARIFS : www.ondres.fr
Office de tourisme du Seignanx
05 59 45 19 19

Événement organisé
en partenariat avec
le Théâtre du
Rebond et le FEPO

ONDRES
Municipalité

LE FORUM DES ASSOCIATIONS AURA LIEU LE 8 SEPTEMBRE



Grand rendez-vous apprécié de tous et signant la rentrée, le Forum des associations se tiendra le samedi 8 septembre prochain, à 14h, à la salle Capranie ! Organisé par la commune, avec le partenariat de toutes les associations locales, cet événement permet une fois l'an de faire montre de l'éclectisme des disciplines proposées par les associations à Ondres. Au programme : des démonstrations et des ateliers. Ce temps fort est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants ondras le temps d'une cérémonie qui leur est dédiée. En somme, ce 8 septembre 2018 sera encore une journée de convivialité, de rencontre et de passions partagées ! Entrée libre. ■

APRÈS LE CONCERT DU 2 JUIN, FÊTE DU CONSERVATOIRE DES LANDES LE 23 JUIN

Après le concert du 2 juin dernier où les élèves du Conservatoire des Landes se sont produits sur la scène de la salle Capranie d'Ondres, notez qu'une autre manifestation culturelle et artistique du Conservatoire des Landes pourrait fort vous intéresser ! En effet, si vous appréciez la musique, le chant ou encore la danse, notez que

le Conservatoire des Landes est en Fête les 20 et 23 juin prochains. Le 20 juin, le ballet Casse-noisette sera joué aux arènes de Pontonx. Le 23 juin, toujours aux arènes de Pontonx, c'est avec 800 chanteurs et 10 orchestres que vous avez rendez-vous ! Deux soirées dédiées aux arts où se produiront élèves et enseignants. ■



FÊTES D'ONDRES : INVITATION AU REPAS DES AÎNÉS

Samedi 30 juin 2018 à 12h00, à la salle Capranie

Ce repas s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans demeurant à Ondres. C'est un grand moment convivial, qui fait partie intégrante des fêtes

de la ville. Si vous désirez y participer, vous êtes invité à renvoyer le coupon ci-dessous à la Mairie d'Ondres avant le 21 juin prochain inclus. Si vous avez

des difficultés de déplacement, faites-le nous savoir, nous pourrions venir vous chercher. ■

M. / Mme :

Adresse : Téléphone :

Nombre de personnes participant au repas : Faut-il venir vous chercher? : ☐ Oui ☐ Non

INFO CONSO DE LA CSF : LES ARNAQUES AU FAUX SUPPORT INFORMATIQUE SE MULTIPLIENT



Une nouvelle escroquerie émerge : elle consiste à effrayer la victime afin de la pousser à contacter un support technique prétendument officiel (Microsoft, Apple, Google...) ou son sous-traitant pour ensuite la convaincre de payer un pseudo dépannage informatique ou à acheter des logiciels inutiles, voire nuisibles. La victime peut être contactée par SMS, téléphone, courriel, messagerie instantanée ou voir apparaître un message sur l'écran de son ordinateur, tablette ou smartphone qui lui signale un problème grave (panne, virus, licence logiciel expirée...). Il lui est alors demandé de rappeler un numéro de support technique d'apparence officielle, sous peine

de perdre toutes ses données ou de ne plus pouvoir utiliser son matériel. Une fois le contact établi, les cybercriminels font alors semblant de réparer la machine de leur victime et lui facturent cette prestation de dépannage factice souvent plusieurs centaines d'euros. Dans certains cas, lorsque la victime refuse de payer, les criminels n'hésitent pas à menacer de détruire les fichiers ou de divulguer les informations personnelles présentes sur la machine.

Précautions à prendre : lorsque l'on reçoit un appel téléphonique ou un message invitant à contacter un service technique, il ne faut pas y répondre. Pour ceux qui sont tombés dans le piège il est très important de conserver toutes les preuves (ex. photographier l'écran).

Si la victime a fourni ses coordonnées bancaires ou de carte de crédit, elle doit faire opposition sans délai auprès de sa banque et porter plainte auprès de la police ou gendarmerie.



Il est également possible de signaler les faits sur la plateforme PHAROS (internet-signalement.gouv.fr) du Ministère de l'Intérieur ou auprès du service Info escroqueries au 08058058017 (numéro gratuit).

Pour tout complément d'information vous pouvez nous rendre visite place Richard Feuillet à Ondres ou téléphoner à la CSF au 05 59 45 25 92. ■

FÊTES DE BAYONNE 2018 : LES BUS ET LES TARIFS

Les Fêtes de Bayonne 2018, c'est déjà dans un peu moins de 50 jours ! Elles ont lieu du 25 au 29 juillet. Ainsi, comme de coutume dans ce numéro pré-estival, voici quelques informations utiles pour les prochaines Fêtes.

Les tarifs des Fêtes : il n'aura échappé à personne que les Fêtes de Bayonne sont désormais payantes, « afin d'assurer la pérennité des Fêtes » ont expliqué les responsables lors d'une conférence tenue mi-mai. Si le prix n'est pas totalement arrêté à l'heure où nous mettons sous presse, il semblerait que l'accès aux Fêtes soit payant les vendredi, samedi et dimanche uniquement, et restent gratuites pour les Bayonnais et les enfants. Côté forfait, il s'agirait d'un forfait de 7 ou 8 euros. La ville devrait sous peu préciser ces informations, notamment confirmer le tarif et donner les modalités de paiement, prépaiement, lieux de récupération des bracelets, etc.

Se rendre aux Fêtes : du côté des transports, pas d'innovation majeure cette

année ! Il y a toujours, en journée, le train des Fêtes entre Dax et Bayonne, ainsi qu'Hendaye et Bayonne. Les tarifs et horaires sur ter.sncf.com/aquitaine. Les Fêtes de Bayonne on y va aussi en bus, le jour comme la nuit ! En la matière, comme de coutume, il est conseillé de réserver ses billets en amont pour ne pas attendre trop longtemps l'achat d'un ticket au moment du retour (les files peuvent être longues !). Pour Ondres, à l'aller comme au retour, c'est toujours la Compagnie Le Basque bondissant qui assurera la liaison interurbaine dédiée aux Fêtes. En journée, il y a le réseau interurbain classique (2 euros le trajet). Puis de 20h à 4h du matin, le Basque bondissant est toujours au rendez-vous pour des allers et retours fréquents entre Ondres (arrêt au stade municipal et au Pins d'Ondres) et la place des Basques à Bayonne. Pour le retour, notez que le bus d'Ondres se gare à l'arrêt H. La Compagnie devrait communiquer sous peu sur le tarif 2018 (aller simple, aller/retour). Toutes les



© Ville de Bayonne - Gwladys Esnault

informations bientôt complétées et mises à jour sur : <http://www.fetes.bayonne.fr/venir-aux-fetes/169-transports.html>. ■

LA DÉMOUSTICATION A COMMENCÉ DÉBUT JUIN

Fin avril, nous vous annonçons que la campagne de démoustication du printemps avait dû être retardée eu égard à la surcharge hydraulique des nappes phréatiques. Bien que le temps ne soit pas encore au beau fixe, le niveau d'eau baisse lentement mais sûrement. De fait, nous vous informons que la campagne de démoustication a débuté en juin lors d'un premier passage, et se poursuivra par un second passage début juillet. Du côté de la méthode, il s'agit d'un traitement anti-larvaire (bactérie *bacillus thuringiensis* qui ne présente aucune toxicité pour l'Homme) dans les secteurs du lac noir, du quartier Saint Robert, de l'étang du Turc, et des bassins de rétention de Larreuillot et de l'avenue Jean Labastie. ■



GESTION DES DÉCHETS : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS OFFRE DES SACS À TRI

Nous vous en parlions dans le précédent numéro, la Communauté de communes vous offre des sacs à tri dès cette fin juin. Pour rappel, trier ses déchets permet de minimiser l'impact de ces derniers sur notre environnement. Beaucoup d'entre nous ont déjà adopté les gestes du tri mais certains, encore, résistent. Il est vrai que le tri implique une logistique, à commencer par des sacs à tri. Ainsi, afin de faciliter le tri et de permettre à chacun de moins jeter et de davantage trier, la

Communauté de communes lance une opération de distribution de deux sacs de précollecte : un sac vert pour le verre (contenance de six bouteilles) et un sac jaune et bleu pour les cartonnettes, emballages plastiques, métalliques et le papier. Ces sacs seront distribués, gratuitement, aux habitants des huit communes du Seignanx qui le désirent dès fin juin au sein de la Communauté de communes et dès la rentrée dans les mairies. ■



INSEE : UNE ENQUÊTE EN COURS

L'INSEE réalise, entre le 2 mai et le 23 juin 2018, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus. À Ondres, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. ■

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE : RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE L'ANTS

Aujourd'hui, pour ce qui est des demandes initiales ou de renouvellement d'un permis de conduire, d'une immatriculation, d'une carte d'identité ou encore d'un passeport, les démarches se font en ligne sur le site internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Ce site est accessible à l'adresse : <https://ants.gouv.fr/>. C'est LE site officiel

sur lequel les formulaires à remplir (Cerfa) sont gratuits ! Il a toutefois été observé que des sites, privés et habilités pour ces démarches, faisaient payer l'accès à ces formulaires dématérialisés. Ainsi, nous vous invitons à réaliser vos démarches directement sur le site national de l'ANTS. Pour vous y aider, vous pouvez venir en Mairie (sur rendez-vous). ■



Entre danses 2018, le 4 mai dernier



L'actualité ondraise en images !



Inauguration de l'espace intergénérationnel de loisirs, le 28 avril dernier

